

Réf: Dossier 305056

Avis de constitution

SOCIETE « ARCHIMEDIC »

Siège Abidjan Cocody Angré Château non loin de la
Boulangerie FLAMAN, LOT 5053 ; ILOT 470 ; SECTION NY
PARCELLE 60, Lot 5053, Ilot 470

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 08 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARCHIMEDIC »

Objet : Dématérialisation, Stockage numérique, et la Gestion électronique des dossiers médicaux pour les patients, les établissements sanitaires, les entreprises et les acteurs de visites médicales des concours.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré Château non loin de la Boulangerie FLAMAN, LOT 5053 ; ILOT 470 ; SECTION NY PARCELLE 60, Lot 5053, Ilot 470

Dirigeant(s) M KOUAME KOUADIO CASIMIR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03680 du 06/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22484/GTCA/RC/2024 du 06/05/2024

